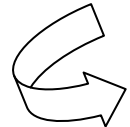




- Le SNEP-FSU Créteil invite les profs d'EPS :
- à s'exprimer sur mise en place de la réforme collège et des nouveaux programmes ;
 - à agir pour défendre la qualité de l'enseignement de l'EPS : faire apprendre et réussir TOUS les élèves !



Fin des programmes nationaux : autant de programmes que de collèges ! C'est la fin du service public national de l'EPS.



Autonomie des établissements = renforcement des inégalités !
Quelles conséquences en termes de programmations et de dotations ?



Liberté pédagogique : Quelles exigences pour quelles acquisitions pour TOUS les élèves ? Quelle crédibilité face aux parents ?



Evaluation : Suppression de l'épreuve pratique d'EPS au DNB !
Quelle légitimité et quel progrès pour l'EPS dans les collèges ?

AGIR
CONTRE le localisme
POUR une EPS de qualité



Campagne de signatures
à diffuser largement
POUR UNE EPS FORTE
dans tous les établissements

*RdV sur snepfsu-creteil.net
ou snepfsu.net*

POUR L'EPS AU DNB



JE SOUTIENS LES PROPOSITIONS DU SNEP !

Fin des programmes nationaux ; autonomie des établissements ; faible exigence d'acquisitions posent la question la réussite des élèves en difficulté et de notre crédibilité au sein des établissements !

Ce changement historique de nature du métier est plus que dangereux. A ne laisser qu'une place infime aux exigences motrices dans les apprentissages, que resterait-il de notre crédibilité professionnelle, personnelle et de notre autorité vis à vis de nos élèves ?

Le statut de l'EPS, avec ces réformes (collège, programmes et DNB), est gravement mis en péril. Certes, les profs d'EPS vont continuer à s'investir pour de réelles exigences. Mais elles ne sont désormais plus gravées dans le marbre des programmes et des attentes de fin de cycle, et donc plus un point d'appui pour une EPS forte dans TOUS les établissements et pour TOUS les élèves !

Il s'agit d'un abandon, d'un renoncement historique au cadre national et à la mission de Service Public d'Education sur le territoire national. Renoncement

historique d'autant plus choquant, qu'il émane du ministère et de la DGESCO, censés garantir les lois de la République pour l'égalité des citoyens...

Mais le débat se poursuit à travers le projet de « programmes alternatifs » écrits par et pour les profs d'EPS !

La place de l'EPS aux examens, gage de légitimité scolaire !

Les élèves et les parents ne sont pas dupes, la validation des compétences du socle ne garantit pas un niveau d'acquisition dans les APSA.

Seule une épreuve participant à l'examen terminal donnera une réelle place à l'EPS dans l'éducation des élèves.

Le SNEP-FSU demande au MEN l'ajout d'une épreuve à 100 pts sur la base des CCF dans 3 APSA !

Pour une EPS forte au collège :

Je signe

POUR le maintien de l'EPS au DNB

D'autres questions s'ajoutent à ce constat :

- Conséquences des 26h élèves/semaine ! Quelle place pour les « plus d'EPS » (classes sport, soutien natation...) avec la concurrence entre les dispositifs au sein des collèges ?
- Conséquences sur les créneaux d'installations sans repère de programmation d'APSA
- Question de la gratuité des EPI et de l'inégalité des dispositifs entre les collèges !

VERS DES PROGRAMMES

ALTERNATIFS

COLLOQUE

EPS ET REUSSITE POUR TOUS
17 et 18 novembre 2016 - Villejuif



Conférences

Forum

Tables rondes

Rencontres

Colloque EPS et réussite pour tous